ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

logement des personnes handicapées

Question au Gouvernement n° 964

Texte de la question

LOGEMENT DES PERSONNES HANDICAPÉES

M. le président. La parole est à M. Aurélien Pradié, pour le groupe Les Républicains.

M. Aurélien Pradié. Monsieur le Premier ministre, j'associe à ma question mes collègues Pierre-Henri Dumont et Gilles Lurton. Si des décennies sont nécessaires pour faire progresser la société, quelques heures suffisent à la faire régresser. En abandonnant l'objectif de 100 % de logements accessibles, vous faites régresser notre société et vous adressez un message d'abandon aux 12 millions de Français qui vivent avec un handicap.

En 2005, Jacques Chirac avait porté une grande loi, manifestation d'un acte politique courageux pour le handicap. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR et sur plusieurs bancs des groupes NG et GDR.)* Certains combats font honneur à la politique. Vous, que faites-vous du défi de l'inclusion, du vieillissement, du maintien à domicile et de ces accidentés de la vie handicapés pour qui se loger revient à gravir une véritable montagne ? Votre logement évolutif n'évoluera jamais pour eux ! (« Bravo !» sur les bancs du groupe LR. – Applaudissements sur les bancs du groupe FI.)

M. Fabien Di Filippo. Et pas avec des cloisons mobiles !

M. Aurélien Pradié. Depuis plusieurs jours, messieurs les ministres, nous vous écoutons. Gestionnaires technocrates de la chose publique, vous rationalisez, vous simplifiez et vous obéissez aux promoteurs, en oubliant l'essentiel : les femmes et les hommes qui font notre société. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR et sur plusieurs bancs des groupes GDR et FI. – M. Christian Hutin et M. Jean-Louis Bricout applaudissent également.)*

M. Jean-Luc Mélenchon. Exactement !

M. Aurélien Pradié. Vous vous montrez audacieux lorsqu'il s'agit de défendre les forts, et démissionnaires lorsqu'il s'agit de protéger les plus fragiles - en matière de logement comme d'emploi. Et nous apprenons encore que votre gouvernement prévoit de sabrer de 18 % les aides aux postes pour les travailleurs handicapés ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)*

Vous menacez également, dans notre pays, les marchés confiés par les entreprises aux établissements et services d'aide par le travail, les ESAT, c'est-à-dire que vous menacez 30 000 personnes en situation de handicap.

Votre culte de la prétendue efficacité marie deux poisons : l'indifférence et le cynisme. Le handicap doit être une ambition pour notre République ; vous le réduisez à une petite contingence immobilière et financière.

Monsieur le Premier ministre, où est la politique quand elle se contente de compter des mètres carrés ? Où est la politique quand elle démissionne face au défi du handicap ? Où est la politique quand elle ne mène plus les grands combats pour l'égalité des droits ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes LR, GDR et FI et sur quelques bancs du groupe NG ainsi que parmi les députés non inscrits.)*

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée des personnes handicapées.

Mme Sophie Cluzel, *secrétaire d'État chargée des personnes handicapées.* Monsieur le député, je connais votre engagement pour placer les personnes handicapées au cœur de la société. Nous avons d'ailleurs pu échanger sur le sport vecteur d'émancipation sociale des personnes handicapées.

M. Aurélien Pradié. Ce n'est pas la question.

M. Fabien Di Filippo. Et elle était précise.

Mme Sophie Cluzel, *secrétaire d'État .* Permettez-moi précisément d'indiquer la place centrale qu'occupe la personne handicapée dans ma politique ainsi que dans la politique globale du Gouvernement. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

Monsieur le député, je vous rappelle que dans le cadre du comité interministériel du 20 septembre 2017, chaque ministre s'est vu poser la question suivante : comment allez-vous améliorer la vie quotidienne des Français porteurs de handicap ?

M. André Chassaigne. On voit le résultat !

M. Michel Herbillon. Des discours, mais pas de faits !

M. Pierre Cordier. Hors sujet !

M. Erwan Balanant. Et vous, qu'avez-vous fait pendant cinq ans ?

Mme Sophie Cluzel, *secrétaire d'État .* Et aujourd'hui, de la crèche à l'école, en passant par les centres de loisirs, la Caisse nationale des allocations familiales, la CNAF, accompagne les familles comptant un ou plusieurs enfants handicapés pour que ces derniers puissent vivre, au milieu des autres, la vie la plus ordinaire possible dans une société inclusive. *(« Bla- bla-bla ! » sur les bancs du groupe LR.)*

Vous m'avez interrogée sur l'emploi. Justement, le projet de loi relatif au dialogue social et à l'emploi est très ambitieux. Aujourd'hui, les entreprises n'atteignent pas leurs 6 %. Que faisons-nous pour y remédier ? Nous simplifions, nous accompagnons les personnes et nous bonifions le handicap dans tous les aspects de notre politique de droit commun.

M. Stéphane Peu. Ah oui ? Et en matière de logement ?

Mme Sophie Cluzel, *secrétaire d'État .* Ainsi, au sein de l'apprentissage, le handicap sera bonifié : les personnes handicapées se verront offrir des qualifications plus élevées dans leur parcours pour leur permettre d'avoir enfin accès à l'emploi. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)* Car c'est par le travail que les personnes handicapées souhaitent s'émanciper : c'est ce qu'elles nous disent tous les jours.

M. Stéphane Peu et M. André Chassaigne . Et le logement ?

Mme Sophie Cluzel, *secrétaire d'État .* L'accompagnement est donc le maître mot de notre politique. Nous le mettons en œuvre dans tous les domaines, y compris la culture, le sport, l'emploi et l'école.

M. André Chassaigne. Et le logement ?

M. Fabien Di Filippo. On pourrait avoir des réponses à nos questions ?

Mme Sophie Cluzel, *secrétaire d'État .* Alors oui, la personne handicapée est au cœur de notre politique et nous menons une politique qui répond à ses besoins ainsi qu'à ses attentes. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM. – M. Jean-Luc Warsmann applaudit.)*

Données clés

Auteur : M. Aurélien Pradié
Circonscription : Lot (1re circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 964
Rubrique : Personnes handicapées
Ministère interrogé : Personnes handicapées
Ministère attributaire : Personnes handicapées

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 7 juin 2018
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 7 juin 2018